

Conditions d'admission

- Après un diplôme de niveau Baccalauréat.
- Les candidats doivent constituer un dossier sur le site internet <https://www.parcoursup.fr>

La formation

La formation s'étend sur deux années scolaires comprenant 1740 heures dans l'établissement et 14 semaines de stage sur le terrain auprès d'organismes ou collectivités territoriales (possibilité de stages à l'étranger).

L'enseignement est organisé sous forme de modules, avec :

- Une formation générale solide : techniques de communication, conduite de projet.
- Une formation technologique centrée sur l'écologie, la biologie : la connaissance des écosystèmes, réglementations (*droit juridique*) et techniques d'aménagement et de gestion (*développement local*).

La formation s'articule autour : du travail en groupe, de séquences sur le terrain et en laboratoire, de rencontres avec des intervenants extérieurs spécialisés.

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire de ce BTS sera amené à exercer ses activités auprès : des associations de protection de l'environnement, d'organismes de développement, de collectivités locales, des parcs régionaux ou nationaux. Il peut également être salarié de bureaux d'études, cabinets d'architectes, de services municipaux ou de l'État.

Il est capable de réaliser des diagnostics d'un espace, de proposer des solutions techniques de gestion les plus appropriées, mettre en œuvre des choix techniques de gestion, participer au développement local d'une micro-région, concevoir et réaliser des animations nature, etc.

Il a de solides connaissances en écologie, gestion des territoires et élaboration de dossiers techniques, ainsi que des aptitudes en animation et relation avec le public.

Les titulaires du BTS ont la possibilité de poursuivre leur formation vers : un Diplôme d'Ingénieur (classes préparatoires post-BTS), un Diplôme Universitaire (Licence de géographie, biologie, Master des Sciences Techniques de l'Aménagement et Gestion des Espaces...), des Licences Professionnelles (Promoteur du Patrimoine Territorial dispensée dans notre CFPPA).

Projet de Formation	Heures
M11 Accompagnement du projet personnel et professionnel	87

Domaine Commun	Heures
M21 Organisation économique, sociale et juridique	87
M22 Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174
M23 Langue vivante	116
M31 Education physique et sportive	87
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24

Domaine Professionnel	Heures
M41 Traitement des données	72,5
M42 Technologies de l'information et du multimédia	43,5
M51 Expertises naturalistes	217,5
M52 Gestion de la nature et concertation	116
M53 Opération de génie écologique	145
M54 Animation d'un public	101,5
M55 Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels	101,5
M56 Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature	130,5
Activités pluridisciplinaires du domaine	150
M61 Stage : 12 à 16 semaines	

Module d'Initiative Locale (M.I.L.)	Heures
1 au choix :	87
<ul style="list-style-type: none"> • Sport—Activités de de pleine nature • Eau 	